

éditorial

Big-bang territorial ?

NICOLAS SARKOZY avait choisi Saint-Dizier, dans la Haute-Marne, pour confirmer, le 20 octobre, la naissance du conseiller territorial, le nouvel élu siégeant à la fois au Département et à la Région. Cette annonce a, remarquons-le, été faite avant l'échéance des élections régionales, suivant un timing respecté, suite au rapport Balladur consacré à la réforme des collectivités territoriales. « Il était nécessaire, a sobriement commenté le Président français, non sans une certaine émotion perceptible dans la voix, de rapprocher les deux échelons (département et région), avec l'objectif fixé de mettre sinon un terme du moins un frein à l'émiettement du « mille-feuilles » territorial, cette organisation française de l'Administration qui provoque doublons, réunions, coûts élevés, et « plombe » quelque part les finances publiques. C'est en quelque sorte le prolongement naturel de l'acte II de la décentralisation, initiée par un fin connaisseur du territoire, le calme Jean-Pierre Raffarin, ancien Premier ministre, aujourd'hui sénateur.

Le suspense aura duré un peu plus d'un an. Après le rapport Balladur, les prochaines élections régionales auront bien lieu en 2010 et la modification du calendrier électoral n'interviendra que plus tard. Depuis que le Président de la République avait lancé l'idée d'une grande réforme des collectivités territoriales, les spéculations étaient allées bon train sur un éventuel report du scrutin régional. Cette option devait permettre d'appliquer la réforme avant le renouvellement des élus régionaux. Mais les propositions retenues par le comité Balladur, les délais nécessaires pour leur mise en place, même partielle, et les débats qu'ils n'auraient pas manqué de susciter, ont définitivement enterré cette option. « Sans compter les sempiternelles accusations de magouille politique que l'on aurait eu à subir de la part de l'opposition, soulignait-on alors au gouvernement, le 26 février 2009 (rapporté par « Le Figaro », daté de ce jour-là). Le comité Balladur a retenu la date de 2014, qui est également celle des prochaines municipales. Le rapport prévoyait « une même élection » pour désigner les conseillers régionaux et départementaux. Nous y sommes. Dans cette optique, les conseillers régionaux élus en 2010 ne siègeront que quatre ans et le mandat des conseillers généraux élus en 2011 serait ramené à trois ans. La simultanéité des élections renforcerait leur poids dans la vie locale et favoriserait la clarté des choix démocratiques.

Un seul scrutin donc et, surprise alors, un scrutin de liste. La proposition a fait grincer les dents des défenseurs du scrutin uninominal en vigueur jusqu'ici aux cantonales. Le comité Balladur a pris le soin d'expliquer son choix, en écartant notamment la piste d'un système mixte, avec élections uninominales dans les zones rurales et scrutins de listes en zone urbaine. Cette hypothèse paraît « mal assurée au regard des exigences constitutionnelles ». Victime première de ce choix, le canton, remplacé par de nouvelles circonscriptions « infradépartementales », baptisées « territoires ». Les premiers élus de chaque liste représenteront leur « territoire » à l'assemblée régionale, les autres ne siégeant qu'à l'assemblée départementale. Le comité a également proposé de dédoubler le scrutin municipal qui, par le même système, permettrait de désigner les élus municipaux qui siègeront aux assemblées intercommunales. Pour les DOM, le comité Balladur a préconisé la fusion en une « collectivité territoriale unique », après consultation des électeurs.

« Sans la volonté des collectivités locales, avait rappelé le Premier ministre François Fillon, le 2 mars 2009, aucune fusion, aucun changement de périmètre n'interviendra ». C'est-à-dire à peu près nulle part sauf là où il permet de renouer des liens identitaires, comme en Normandie, Savoie, Alsace. F. Fillon sait que, plus qu'en toute autre matière, agir par la contrainte pour débroussailler le paysage institutionnel local peut se révéler très vite contre-productif. Quel gouvernement se risquerait à faire débattre des dispositions par trop coercitives à un Parlement dont les représentants élus cumulent le plus souvent un mandat local ? Le Sénat, qui a la préséance sur l'Assemblée nationale pour examiner tous les textes relatifs aux collectivités locales, compte à lui seul 115 maires et 120 conseillers généraux dont 32 sont présidents de Conseil général. En 2003, le scénario de l'acte II de la décentralisation, qui devait initialement donner toute la compétence économique aux régions, a été sensiblement réécrit par les « départementalistes ». Dans un tel contexte, la rationalisation de la France des 36 500 communes, pour impérieuse qu'elle soit, en raison de l'importance des déficits publics et de la relative inefficacité de l'organisation administrative hexagonale, avec les coûts et gaspillages qu'elle induit, ne peut s'opérer sans un « consensus suffisant ». Et avec les financements nécessaires. La suppression de la TP et la réforme des bases locales de la TF et de la TH se situent dans le prolongement des propositions du comité Balladur. Dossier explosif ou enlèvement dans le marécage ? Sarko devra convaincre, les Français devront comprendre, donc s'informer, loin des polémiques inutiles et des mouvements de manche des lobbies.

Marie-Pierre BOULIGAUD

FETE DU CHAROLAIS

Bêtes de scène au Scarabée



Photo Ludovic Dain

Malgré une conjoncture maussade pour l'agriculture, le Scarabée, qui accueille pour la première fois la Fête du Charolais le week-end prochain, va faire le plein avec près de 450 animaux en compétition, ce qui constitue un record. Une vitrine idéale pour l'excellence roannaise dans la filière viande en Rhône-Alpes.

page 11

PORTES OUVERTES

Les JNPO font le plein

Plus de 5 000 visiteurs vont franchir cette semaine le seuil de 83 entreprises roannaises, dans le cadre des Journées Nationales Portes Ouvertes. Deux exemples, dans cette édition, de dirigeants avides de faire découvrir leur métier et leur savoir-faire au public : la Maison de la Praline à St-Denis-de-Cabanne (notre photo) et Harreguillier SARL à St-Romain-la-Motte.



Photo Pascal Jacquet

page 2

FINANCE

Dans les coulisses de Patrimonia

page 2

HALLE VACHERESSE

Maquette présentée, inauguration en pourparlers



Photo Pascal Jacquet

page 4

CHANT CHORAL

Concerts événements pour les 60 ans de l'Ensemble Vocal de Roanne

page 6

ENERGIE

Investir dans le photovoltaïque

page 11

SPORTS

Scénario compliqué pour la Chorale Cyclisme : l'effectif 2010 du CR4C Roanne

pages sports

Catalogue 2010
La nouvelle collection
qui donne le ton !



Place aux idées d'aujourd'hui

ROANNE
centre
19-21, rue Noël
☎ 04 77 23 37 95

MOBILIER DE FRANCE

AMPLEPUIS
centre
rue de l'Egalité
☎ 04 74 89 32 01

www.mobilier-de-france.com

Meubles Simonet

Lundi 14 h - 19 h. Du mardi au samedi : 9 h - 12 h / 14 h - 19 h. Fermé le lundi à Amplepuis

